



Licence professionnelle Chargé d'affaires en ingénierie électrique et électronique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chargé d'affaires en ingénierie électrique et électronique. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038672

HAL Id: hceres-02038672

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038672>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé d'affaires en ingénierie
électrique et électronique

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques
– UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chargé d'affaires en ingénierie électrique et électronique

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité et électronique

Demande n° S3LP150009232

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Montpellier-Sète – Université Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2/site de Montpellier ; Association de Formation Professionnelle de l'Industrie (AFPI) du Languedoc-Roussillon à Baillargues.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Association de formation Professionnelle de l'Industrie (AFPI), organisme de formation continue rattaché à l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Chargé d'affaires en ingénierie électrique et électronique* vise à proposer aux entreprises du secteur des jeunes professionnels formés à ce métier. Cette formation apporte les connaissances et les compétences dans les domaines de la gestion et de la conduite d'affaires, la gestion et l'économie d'entreprise, la communication, la sécurité, la réglementation, le génie électrique et la régulation.

Les titulaires de cette LP doivent être capables d'étudier une installation électrique, de participer aux travaux d'études liés aux projets, d'établir un cahier des charges d'un projet de réalisation, de gérer les projets en optimisant les paramètres coût, délais et qualité en coordonnant leur exécution, d'animer et diriger des équipes de techniciens, de négocier les contrats avec les clients, les fournisseurs et les sous-traitants, d'identifier avec les interlocuteurs internes et/ou externes les adaptations de délais et/ou de prestations afin d'atteindre les objectifs, et de présenter et d'argumenter par écrit et oralement un dossier sur un projet devant des experts.

Les métiers visés par le diplôme sont les métiers de chargé d'affaires électriques, et électroniques, de cadre technique d'études, de cadre technique entretien/maintenance, de chef de chantier en installation électrique et de chargé de contrôle des installations électriques.

Cette formation est ouverte depuis septembre 2009. Elle est dispensée dans le cadre de la formation par alternance avec contrat de professionnalisation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette LP offre une opportunité pour les étudiants (du département *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) de l'IUT de Montpellier/Sète, de l'IUT de Nîmes et pour les étudiants issus de la L2 *Electronique, électrotechnique et automatique* (EEA) de la Faculté des Sciences), qui ne souhaitent pas poursuivre des études longues, de se professionnaliser pour intégrer plus rapidement la vie active. Le positionnement de cette formation dans l'offre régionale semble cohérent. L'UM2 propose deux autres LP en électricité et électronique ; mais celles-ci ne traitent pas les mêmes thématiques que la LP évaluée dans ce dossier. En outre, l'offre de formation n'est pas très importante nationalement dans ce domaine. La formation se déroule en alternance au rythme de deux semaines en entreprise, une semaine à l'AFPI et une dernière semaine à l'IUT. Le programme répond bien aux objectifs de la formation et permet la professionnalisation vers des postes de personnel d'encadrement intermédiaire.

On peut identifier dans ce parcours de formation trois blocs : un 1^{er} relatif aux technologies et réseaux (unité d'enseignement 1 : UE1), un 2^{ème} relatif à l'entreprise et la gestion d'affaires (UE2 et UE3) et un dernier qui regroupe l'activité en entreprise ainsi que le projet tuteuré. Ces derniers sont réalisés en entreprise et composés de trois parties (recherche d'information, analyse et synthèse). Leur mise en œuvre opérationnelle ne fait pas partie des attendus du projet tuteuré, mais il est validé conjointement par l'établissement et l'entreprise. Les quelques exemples de sujets de projet tuteuré et professionnel indiqués sont en adéquation avec la formation. A la suite d'un retour d'expérience, la mise en œuvre d'une UE consacrée à la remise à niveau a été supprimée ; toutefois, lors de travaux pratiques, des binômes sont constitués entre des étudiants d'origines différentes. Il faudra néanmoins bien vérifier, lors des futurs conseils de perfectionnement, que cette suppression ne pénalise pas les étudiants. De plus, l'équilibrage des coefficients affectés aux diverses UE devrait être revu. Parallèlement à ce diplôme, le Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) *Assistant de conduite de projets industriels* complète bien ce parcours de formation, et permet une reconnaissance dans les entreprises de cette branche.

L'IUT de Montpellier-Sète diligente une enquête chaque année sur le devenir des diplômés. Celle-ci est par ailleurs complétée annuellement par une enquête de l'AFPI. Elles permettent de renseigner le secteur professionnel d'activité, la fonction occupée et la durée moyenne de recherche d'emploi des diplômés ou la poursuite d'études effectuée. La qualité et le taux de réponse des enquêtes sont excellents (taux de réponse de 90, voire 100 %). Le taux d'insertion professionnelle est généralement supérieur à 80 % Les emplois occupés concernent, essentiellement, les métiers de chargé d'affaires. On peut remarquer quelques rares poursuites d'étude vers une école de commerce.

Le lien avec les milieux professionnels est satisfaisant. Près de 47 % d'heures effectives sont dispensés par des professionnels ; il ne faudrait pas accroître cette participation afin de garder la complémentarité entre le monde universitaire et les milieux professionnels qui caractérise cette formation. En outre, on ne perçoit pas de « colorisation » d'entreprise car l'implication de nombreuses entreprises est présente. Il est cependant dommage que l'IUT ne formalise pas des partenariats avec les entreprises. Toutefois, une convention annuelle formalise le lien entre l'IUT et l'AFPI. Les tuteurs d'entreprise sont conviés et présents à chaque conseil de perfectionnement et lors des jurys de projet tuteuré. Le positionnement de la formation eu égard au contexte socio-économique est bon. En effet, malgré la crise économique et un marché de l'emploi maussade, les besoins industriels pour cette LP restent importants car la formation proposée offre un large spectre de compétences.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants de l'IUT et du lycée MERMOZ, d'un formateur de l'AFPI, et de professionnels. Cette équipe est solide et la majorité des enseignants étaient déjà présents lors de la 1^{ère} session (2009/2010). L'AFPI a en charge le suivi des alternants en entreprise et l'organisation du CQPM. L'équipe est pilotée par un enseignant agrégé du 2nd degré. Une réunion de l'équipe pédagogique est programmée annuellement pour organiser les enseignements, analyser les soutenances de projets tuteurés et préparer le conseil de perfectionnement. Le déroulement de la formation et la répartition des charges d'enseignement sont étudiés lors d'une réunion annuelle d'un comité de direction réunissant les animateurs de l'IUT et de l'AFPI, le chef du département GEII et le directeur de l'AFPI. Deux réunions de préparations au conseil de perfectionnement sont réalisées (une purement administrative et une seconde à l'issue des évaluations des projets tuteurés). Les conseils de perfectionnement sont réalisés chaque année et les comptes rendus nous ont été fournis dans ce dossier. Le pilotage est très satisfaisant. Le responsable de la formation est en lien avec le responsable pédagogique de l'AFPI.

Il n'y a, en revanche, pas de lien formel avec les formations dont sont issus les étudiants sélectionnés. L'attractivité de cette LP est très satisfaisante et stable sur les trois dernières années avec seulement 20 % environ des candidats retenus. Les candidats proviennent essentiellement de BTS ou BTSA (brevet de technicien supérieur agricole). Deux-tiers des candidats proviennent d'un recrutement régional et 20 % des candidats proviennent de l'IUT. Le processus de sélection est correctement piloté. Il convient cependant de souligner que le taux de réussite, en constante baisse, est passé de 100 à 77 %. Les raisons des taux inférieurs à 85 % ont été analysées et des propositions formulées (contenu de la licence mieux explicité aux candidats, précision aux alternants des attentes lors de la soutenance du projet tuteuré).

Le pilotage de l'autoévaluation est performant. Ce document présente les points forts ainsi que les points faibles et précise les axes d'amélioration. Une démarche qualité en vue d'une certification ISO 9001 au niveau de l'organisation des LP est engagée par l'IUT. Suite à cette démarche qualité, des groupes de travail ont été organisés pour harmoniser les pratiques entre les différentes LP de l'IUT.

- Points forts :

- Le taux d'insertion professionnelle très bon.
- La lisibilité des contenus pédagogiques et l'articulation des unités d'enseignement.
- La participation et la diversité des professionnels.
- Le processus de sélection performant.
- Le suivi des étudiants effectif.
- Le conseil de perfectionnement efficace.

- Points faibles :

- L'équilibrage des coefficients.
- Le taux de réussite en baisse constante.
- L'absence de partenariats formalisés avec les entreprises, même s'il existe une convention annuelle avec l'AFPI.

- Recommandations pour l'établissement :

Les intéressantes perspectives mises en avant devant être atteintes, il serait judicieux de poursuivre les efforts sur la qualité du pilotage de cette formation. Plus particulièrement, le taux de réussite en baisse doit être surveillé et des actions éventuelles entreprises. En outre, l'IUT devrait davantage s'impliquer dans les partenariats avec les industriels du secteur.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

